

Image not found or type unknown



Qui peut recuperer une caution de partie civile ?

Par **Pseudonyme2011**, le **25/05/2011** à **23:55**

Bonjour,
Qui peut recuperer une caution?
LA PATIE CIVILE UNIQUEMENT?
Est-ce que l'avocat de la Partie Adverse a aussi le droit d'aller a la pêche aux infos et savoir qui a payé la caution?
Merci de vos réponses en espérant que ma question soit claire
Cordialement